GAZETTE *DU COMMERCE*,
DE L'AGRICULTURE
ET DES FINANCES.
ANNÉE 1768. Du Samedi 19 Mars.

AGRICULTURE.

DE LIVONIE.

LA Medecine & les Sciences économiques ont trouvé à Oberpahlen en Livonie un protecteur zelé ; c'eſt M. le Major de Lance qui vient d'y établir à ſes frais une Imprimerie, & de former une ſociété de Gentilshommes riches & habiles Cultivateurs. Leur deſſein eſt de cultiver la médecine, l'économie rurale, dans toute l'étendue de la Livonie & de la Courlande. Ils ſe propoſent auſſi de publier tous les trois mois trois recueils ſéparés ; le premier ſous le titre de *Diſſertations ſur la Médecine*, dans lequel on trouvera des indications ſûres de remedes indigenes, & le Journal du traitement des malades dans l'Hôpital d'Oberpahlen : le ſecond recueil ſera intitulé : *Diſſertations & Mémoires ſur l'Agriculture*, & cette feuille ſera le fruit des travaux, des expériences & des obſervations de pluſieurs Cultivateurs de différentes contrées de la Livonie. Le troiſiéme recueil ſera deſtiné à des matieres philoſophiques, morales, d'hiſtoire naturelle, *&c.*

SOLUTION

De la queſtion inſérée dans le N°. 17 de cette Gazette, par M. Girard, Avocat à Quimper.

S'il eſt de principe qu'un preneur évincé par le fait du Prince, par une force majeure ou par quelqu'autre cas fortuit extraordinaire, ne peut prétendre aucun dédommagement des profits que lui fait perdre cette force majeure, il eſt également certain que le bailleur ne peut prétendre le prix du bail de ce dont le Fermier ne peut plus jouir, & que celui-ci peut exiger une diminution ſur ce prix, proportionnellement à ce dont il a été évincé. *Non quod ſuâ intereſt conductor conſequitur, ſed mercedis exonerationem.* Voilà la ſeule différence qu'il y a entre l'éviction que le bailleur auroit dû prévoir ou empêcher, & celle qu'il n'a pu éviter. Par exemple dans l'hypothèſe dont il s'agit, le fermier ne peut exiger qu'une diminution ſur le prix de ſon bail, & dans le cas où le Curé bailleur lui auroit affermé les prémices ou autres droits qui ne lui euſſent pas appartenu, il eût pu exiger, outre cette diminution du prix de ſon bail, les dommages & intérêts qui réſultent de la privation de ce qu'il regardoit comme faiſant le tiers, le quart ou le cinquiéme de ſa ferme.

Mais quelle ſera ici la regle qu'il faudra ſuivre pour fixer la diminution demandée par le Fermier privé des dixmes ſur les terres défrichées depuis 1762? Il ſemble d'abord que les baux antérieurs à ces défrichemens, pourroient faciliter cette opération, en ce que l'augmentation qui ſe trouveroit dans le nouveau bail, ſeroit regardée comme étant le prix des novalles dont il s'agit. Mais cette augmentation faite dans un temps où les grains prenoient faveur, doit y être attribuée autant qu'à des défrichemens antérieurs à l'augmentation ſurvenue ſur le prix des grains. Ainſi je crois que ſi cette augmentation ſur le prix des anciens

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

baux eſt, par exemple, de 400 ℔, le Curé bailleur doit ſe contenter de 200 ℔, en appliquant ainſi la moitié de cette ſomme à la privation de ſes novales : c'eſt, à mon avis, la ſeule diminution que ſon Fermier peut exiger de lui : *non in quod ſuâ intereſt conductor conſequitur, ſed mercedis exonerationem.* L. 15, § 7, ff. loc.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Février 1768 dans les GE'NE'RALITE'S *de*

BOURGES.				MOULINS.				AIX.				PAU.			
Lieux des Marchés.	Prix.			Lieux des Marchés.	Prix.			Lieux des Marchés.	Prix			Lieux des Marchés.	Prix.		
	l.	s.	d.		l.	s.	d.		l.	s.	d				
Bourges.	16	6	5	Aubuſſon.	22	16		Aix.	36	9	6	Auch.			
Chateauroux	14	14	8	Château-Chi.	24*			Arles.	37	1	1	Bayonne.	21	7	10
Dun le Roi.	16			Decize.	21			Digne.	28	15		Dax.	22*	7	6
Iſſoudun.	14*	10	5	Evaux.	20	9		Draguignan.	33	4	7	Fleurance.			
La Charité.	20*	16		Gannat.	21	13	4	Graſſe.	30			Layrac.			
La Chaſtre.	15	3	1	Gueret.	21			Marſeille.	38*	8		Iſle Jourdain.			
Le Blanc.	14	14		Montluçon.	16*	16		Pertuis.	34	19	8	Mauleon.	18		
St. Amand.	16	14	5	Montmarault.	19	16		Siſteron.	28*	2	6	Mirande.			
Sancerre.	18	3	5	Moulins.	21	12						Mont de-mar.	18	12	
Vierzon.	14	14	3	Nevers.	20							Montrejau.			
				S. Pierre le M.	20	14						Muret.			
				St. Pourçain.	19	4						Oleron.	17	16	6
												Pau.	16	16	
												S. Jean-Pied.			
												S. Sever.	15*	18	2
												Sauveterre.	18		
												Tarbe.			
Prix Communs.				Prix Communs.				Prix Communs.				Prix Communs.			
From. le ſep.	16	3	8	From. le ſep.	20	15		From. le ſep.	33	7	6	From. le ſep.	18	12	3
Pain la liv.		1	10	Pain la liv.		2	8	Pain la liv.		3	6	Pain la liv.		2	2
Avoine le ſ.	4	16	11	Avoine le ſ.	5	8	6	Avoine le ſ.	11	13	8	Avoine le ſ.	9	17	10
Foin le q.	2		6	Foin le q.	2	2	9	Foin le q.	3	11	11	Foin le q.	2	3	8
Paille le q.		17	1	Paille le q.		12	2	Paille le q.	1	9	3	Paille le q.		18	

SUJETS DE PRIX.

L'Académie royale de Metz avoit propoſé, pour ſujet du prix qu'elle devoit diſtribuer le jour de S. Louis 1767, la queſtion ſuivante. *Quelle eſt la meilleure méthode de faire & gouverner les vins du Pays Meſſin.* Et afin qu'on ne ſe méprît point au genre de la queſtion, qu'on n'oubliât pas les détails acceſſoires & locaux, qui en étoient inſéparables, elle avoit eu ſoin d'ajouter qu'il étoit néceſſaire de traiter de la maturité du raiſin, *de la fermentation vineuſe, des accidens auxquels les vins ſont ſujets, & des moyens de les prévenir.* Dans le nombre des diſcours qui ont été préſentés au concours ſur cette queſtion, il s'en eſt trouvé pluſieurs qui décelent une juſte & profonde étendue de connoiſſances, tant dans la phyſique générale, expérimentale & particuliere, que dans la partie économique ; ſur-tout ceux qui portent pour épigraphes, l'un, ces mots de Virgile, *Cœleſtia dona exequar* ; l'autre ce vers d'Ho-

ée, *Generoſum & leve requiro ;* le troiſiéme cette ſentence, *mentes dominantur préjudicia*, qui ne ſont gueres éloignés du but. C'eſt dans l'eſpérance de nouveaux efforts pour y arriver, ſur-tout de la part de ceux qui en ont approché de ſi près, & peut-être auſſi de la part de nouveaux émules, qui n'auroient pas eu le temps de raſſembler toutes leurs forces, que l'Académie a remis le même ſujet en queſtion ; & pour donner aux Auteurs la facilité de faire les recherches & expériences capables d'éclaircir cette importante queſtion d'une maniere ſatisfaiſante, & qui ne laiſſe rien à deſirer, elle l'a remis (dans les mêmes termes & conditions) au concours, pour être couronné dans la ſéance publique du 25 Août 1769 ; & comme cette Académie eſt dans l'uſage de mêler alternativement les queſtions hiſtoriques à celles qui intéreſſent le Commerce ou l'Agriculture, elle propoſe pour le concours du prix de l'année 1768, la queſtion de ſçavoir : *Comment la Ville de Metz eſt paſſée ſous la puiſſance des Empereurs d'Allemagne ? En quel temps préciſément obtint-elle le titre de Ville libre-Impériale ? Et quel changement ces révolutions ont opéré dans l'adminiſtration de la Juſtice ?* Les ouvrages ſeront adreſſés à M. *Dupré de Geneſte*, Secrétaire perpétuel, rue Nexirue, qui ne les recevra que francs de port, & ne les préſentera au concours que juſqu'au dernier Juin inclusivement. Chaque prix eſt une médaille d'or de la valeur de 400 ℔.

Suite *des nouvelles Pompes.*

La ſupériorité de leur produit ſur le produit des meilleures Pompes connues, étoit ineſpérée. Celles qu'on a appropriées pour la marine de guerre, portant l'eau à 25 ou 26 pieds, donnent par 10 hommes 8 bariques d'eau par minute (*a*), & celles des Navires marchands qui ſont appropriées pour agir par un ſeul homme, portant l'eau de 15 à 16 pieds, donnent 45 à 50 bariques par heure. Quelle différence énorme de ce produit avec celui des pompes actuelles de ces Navires ! les Marins conviennent que pour un ſervice ſoutenu de trois hommes par une fatigue exceſſive, qui oblige de les relayer au bout de quelques minutes, on a peine à obtenir 12 bariques dans la même heure. Ces fatigues accablent les Matelots. Bientôt ils ne peuvent ſuffire aux manœuvres du Navire : les marchandiſes ſont avariées : heureux ſi l'on eſt à portée de s'échouer. Combien d'hommes, & de Vaiſſeaux ont péris faute de Pompes d'un produit abondant & d'un ſervice toujours aſſuré, telles que le ſont celles dont il s'agit.

Dans la partie des pompes à incendie, quels ravages la ſociété n'éprouve-t elle pas journellement? La plupart des pompes qu'on y emploie, quoique bien exécutées & bonnes dans leur eſpece, ne donnent qu'un filet d'eau plus propre à attiſer qu'à éteindre ; les cuirs dont il faut néceſſairement qu'elles ſoient garnies, ſont d'abord appropriées avec ſoin par l'Artiſte, mais dans le jeu de la pompe ils ſe renflent, & dès qu'ils le ſont un peu trop, la reſiſtance par les frottemens devient terrible, les cuirs ſe déchirent, ſe dérangent, ſont-ils trop déſſechés, la Pompe ne donne que peu ou point d'eau. Cette eau eſt-elle chargée de vaſes, de quelques ordures, les Pompes s'engorgent, elles ceſſent d'agir, l'incendie s'étend, tout eſt conſumé.

Les mêmes inconvéniens ont lieu avec les pompes actuelles à tous les uſages, parce que toutes ſont néceſſairement garnies de cuirs, parce que toutes ont des étranglemens qui diminuent conſidérablement leurs produits : inconvéniens qui néceſſitent une grande augmentation de force, & par-conſéquent de dépenſe pour les tenir en action : c'eſt ce qu'on éprouve dans leur divers ſervices pour les mines, les carrieres, les braſſeries, teinturer es, grandes manufactures, les pompes domeſtiques pour les puits, celles pour les arroſemens des terres, des jardins, pour les fouilles des bâtimens, les deſſechemens des marais, les grands épuiſemens, l'élévation des eaux néceſſaires aux Habitans des grandes Villes ; dans tous ces cas les nouvelles pompes ſubſtituées aux anciennes, en conſervant leur même moteur, doubleront au moins, & vraiſemblablement quadrupleront leurs produits.

Enfin, ſi l'on conſidere que l'uſage des Pompes eſt indiſpenſable dans la ſociété, qu'elles ont été juſqu'à préſent ce qu'eſt un

(a) *La barique du poids de 500 liv.*

mauvais cheval à l'écurie, qui rend de très-foibles ſervices & coute beaucoup d'entretien ; de quelle importance il eſt particuliérement pour la marine & pour les incendies, d'être munis des meilleures pompes poſſibles, puiſqu'il s'agit de ſauver journellement les biens & la vie des hommes, on ſera forcé de convenir que celles-ci, par la ſeule nature de leur conſtruction, ne pouvant éprouver aucun inconvénient des anciennes, ſemblent mériter d'être accueillies dans tous les pays, comme une découverte précieuſe à l'humanité.

COMMERCE.

COMPAGNIE DES INDES FRANÇOISES.

Prix courant des marchandiſes qui ont été vendues à l'Orient le 18 Janvier 1768.

SÇAVOIR:

MARCHANDISES DE PATTENA.

Des Vaiſ. le M. de Caſtrie & *le* Condé.

AMertis de 11 à 11 aun. & demie ſur 3 quarts, 1 AM P de 12 ℔ 10 ß à 13 ℔ 1 ß; — 2 AM P à 17 ℔ 17 ß. — Mamoudis unis, fins, de 11 aun. à 11 aun. & demie, ſur 5 huit à 2 tiers, 1 MAF P à 27 ℔; — 2 MAF P à 36 ℔; — 3 MAF P à 39 ℔ 1 ß. Baſſetas de Pattena, de 11 aun. ſur 3 quarts & plus, 1 BF P à 22 ℔; — 2 BF P à 25 ℔. D°. de 11 à 11 aun. & demie, ſur 7 huit, 1 BAFF P à 27 ℔; — 2 BAFF P de 31 ℔ 1 ß à 32 ℔ 9; — 3 BAFF P à 34 ℔. — Caſſes de Pattena, appellées *calicos*, de 11 à 11 aun. & demie, ſur 11 douze à 15 ſeize, 1 CL P à 22 ℔; — 2 CL P à 24 ℔; — 3 CL P à 27 ℔. — D°. d'idem, de 16 & demie à 17 aun. ſur 5 ſix, 1 CS P de 27 ℔ 5 à 27 ℔ 6 ß; — 2 CS P à 31 ℔ 8 ß; — 3 CS P à 38 ℔ 10 ß. — D°. idem d'idem, ſur 11 douze à 15 ſeize, 13 CS P à 36 ℔ 1 ß; — 14 CS P. à 37 ℔ 2 ß; — 15 CS à 41 ℔ 11 ß. — D°. de 16 à 16 aun. & demie ſur 3 quarts, 1 CP P à 55 ℔. — Tanjebs de Pattena, de 14 aun. ſur 7 huit. 1 TS P à 30 ℔ 11 ß; — 2 TS P à 34 ℔ 15 ß; — 3 TS B à 35 ℔ 1 ß. — D°. de 14 & demie à 15 aun. ſur 5 ſix, 1 TB P à 34 ℔; — 2 TB P à 37 ℔ 11 ß; — 3 TB P à 40 ℔ 1 ß. — D°. d'idem ſur 7 huit à 11 douze, 1 TS 11 P 12 à 40 ℔ 1 ß; — 2 TS 11 P 12 de 39 à 38 ℔; 3 TS 11 P 12 à 41 ℔ 8 ß. Siriſafs brodés de 6 & demi à 7 aun. ſur 5 huit à 2 tiers, 1 SRB P à 16 ℔ 1 ß; — 2 SRB P à 16 ℔ 1 ß; 3 SRB P à 19 ℔ 4 ß. — Mamoudis brodés de 11 aun. ſur 9 ſeize 2 MAB P à 55 ℔.

MÉTHODE

Facile pour blanchir le fil écru avec la cendre & la chaux, ſans qu'elle puiſſe en altérer la qualité.

Les gens de la campagne ſont dans l'uſage, avant que de vendre le fil qui provient de la récolte de leurs chanvres, & qu'ils font filer pendant l'hyver, de le faire paſſer par différentes leſſives compoſées avec une certaine quantité de cendres & de chaux vive ; ces leſſives en attendriſſent le nerf & alterent la qualité, & conſéquemment celle des toiles qui en ſont fabriquées. Elles paſſent à leur tour par d'autres leſſivages & lavages, & reſtent très-long temps expoſées à l'air ſur le pré, pour atteindre à la perfection du dernier blanc qu'on veut leur donner. On ne peut donc trop conſerver la qualité primitive du fil, & mettre la toile en état de ſoutenir ces différentes opérations qu'il faut multiplier principalement aux fils & à la toile provenans des chanvres qui ont roui dans des eaux croupies, parce que les parties terreuſes, dont ils ſont imprégnés, s'en détachent toujours plus difficilement.

Pour prévenir ces inconvéniens, abreger le nombre de ces leſſivages, la dépenſe & la perte du temps ſi précieux aux gens de la campagne, il ſeroit mieux de jetter de l'huile quelconque, ou même de la graiſſe dans la chaudiere ou chaudron dans leſquels on fait chauffer l'eau pour la verſer dans la cuve qui contient le fil.

Pour cent livres de fil une pinte & demie d'huile, meſure de Paris, ſuffit ; on la verſe dans la chaudiere étant ſur le feu & remplie d'eau, lorſqu'elle arrive au point de chaleur convenable pour la verſer dans la

cuve remplie de fil, & préparée avec la quantité de cendres & de chaux qui eſt d'uſage, après l'avoir bien remuée ; ſi ce premier leſſivage ne ſuffit pas, on fera la même opération au ſecond, & à tous les autres qui paroîtront néceſſaires, ſelon la qualité du fil, ſans craindre rien de l'effet de la chaux.

COURS DES CHANGES

A

PARIS. *le 16 Mars 1768.*		BORDEAUX. *le 4 Mars.*		LYON. *le 8 Mars.*	
Amſterdam,	54. 7 8e.	Amſt.	55 1/8	Amſterdam, .	55
Londres, . .	31 1/2	Lond. . . .	31 7 8e	Auguſte, .	51 9 16e
Hambourg, .	178. 3/4	Hamb. .	27 3 16e.	Vienne, .	51 5 8e.
Madrid, . . .	15 5 6	Paris échu, .	1/2 p 0/0 p	Londres, .	31. 9 26e
Cadix, . .	15. 4	*le 7 Mars.*		Livourne, . .	95 1/2
Livourne, . .	95 1/2	Amſterd. . . .	55 1/2	Gênes, . . .	93 3/4
Lyon, Rois,	1/8 ben.	Lond. . . .	31 7 8e.	Madrid, . . .	76
		Hamb.	27	Cadix, . . .	75 3/4
		Paris écchu,	1/2 p 0/0 p	Paris, 3/4 perte à	1 1/2
				Marſeille, .	7 8e. p.
				Dépot p. P. . .	1 1/4
				Piaſt. . . .	48 17 6

ESSAI

Sur la néceſſité de joindre à l'étude de l'Agriculture, celle des Manufactures de premier beſoin.

PAR M. AUFFRAY.

Nihil tam difficile eſt, quin quærendo inveſtigari poſſit?

TER.

» Servir ſon Pays n'eſt pas un devoir » chimérique, dit un *Miniſtre patriote bien* » *célebre*, c'eſt une obligation réelle. Tout » homme qui conviendra qu'il y a des de» voirs tirés de la conſtitution de la na» ture, du bien & du mal moral des cho» ſes, reconnoîtra celui qui nous oblige » à faire le bien de la Patrie, ou ſera ré» duit à la plus abſurde inconſéquence. » Le patriotiſme n'eſt pas inconnu parmi nous, cette vertu perce de temps en temps, & il eſt des ames privilégiées qui la mettent quelquefois dans ſon plus beau jour, & donnent à la Nation des exemples qui devroient être plus ſuivis. Mais malheureuſement il y a des obſtacles qui s'oppoſent fortement aux progrès de cette vertu ſublime. Ces vices ſont d'autant plus difficiles à détruire, qu'ils dérivent de l'amour propre, le plus grand ennemi que puiſſe avoir le bien public, ſur-tout lorſqu'il tire ſon origine d'une ſotte vanité, de cette gloriale ephémere qu'on eſt obligé de renouveller à chaque inſtant, & qui anéantit le germe de la vraie gloire. Tant que l'on entendra les différens Membres qui compoſent la ſociété, ſe plaindre de ce que cette même ſociété, ne s'occupe point aſſez du bien public, mais que chacun eſt tout entier à ce qui lui eſt perſonnel; tant que ces plaintes ſeront écoutées froidement, qu'elles ne ſerviront que de propos dans nos converſations, dans nos momens de loiſir, on ne doit pas attendre un retour général & ſincere vers la Patrie. Il n'arrive même que trop ſouvent, que le bien public eſt un maſque dont ſe ſervent ceux qui ont le plus d'envie de faire valoir leurs intérêts particuliers.

O Cives, Cives, quærenda pecunia primum eſt ;
Virtus poſt nummos.

Hor. Epiſ. 1, L. 1.

Nos beſoins ſont multipliés de telle ſorte, qu'ils exigent une contention perpétuelle pour y pourvoir ; & de fauſſes idées ſur l'honneur, ſe ſont tellement emparées des eſprits, que l'on ſe croiroit déshonoré ſi l'on manquoit de les ſatisfaire. C'eſt ainſi qu'en s'occupant de devoirs imaginaires, on eſt parvenu à oublier, à dedaigner même les plus eſſentiels de la Société, & c'eſt à de ſi fauſſes conſidérations que nous devons cette indifférence pour le bien public, dont nous n'avons que des preuves trop authentiques. Nous en citerons avec peine un exemple : *on ouvrit, il y a un an, une ſouſcription patriotique, dans la Capitale, pour encourager l'induſtrie nationale, & il ne s'eſt preſque point préſenté de Souſcripteurs.* Un pareil fait nous met à l'abri de tout ſoupçon d'humeur & d'envie de dépriſer notre Nation, & ne nous empêchera pas de rendre juſtice à nos compatriotes. Le François a le cœur bon, il eſt généreux, il convient aiſément de ſes torts, & il eſt par-deſſus tout cela ſinguliérement l'ami de ſon Pays ; mais toutes ces bonnes ſemences ſont étouffées par l'ivraie, c'eſt-à-dire, par le luxe dont les benignes influences ſont journellement préconiſées par d'heureux génies nourris des ſophiſmes de notre philoſophie moderne, qui à force d'analyſer, de diſſequer toutes choſes, ne laiſſent de conſiſtance à rien. Empreſſons-nous de tirer le rideau ſur un tableau qui ne peut que nous attriſter, & tâchons par quelques obſervations utiles, en nous tirant de la foule, de remplir des devoirs dont perſonne ne peut ſe diſpenſer. (*a*)

La ſuite à l'Ordinaire prochain.

TABERNACLE

D'argent maſſif, richement orné & admirablement bien travaillé, à vendre.

Il repréſente un temple élevé à la gloire de Dieu, porté ſur un grand ſocle au milieu de l'avant corps qui ſe réduit ſur les deux retours d'arriere-corps en deux parties ſur la hauteur, qui forment gradins.

Au milieu de ce grand ſocle eſt la porte dudit Tabernacle qui renferme le ciboire. Elle eſt compoſée d'un panneau d'argent, ſur lequel eſt un bas relief repréſentant un autel avec l'Agneau paſchal ſur ſa croix, & au-deſſus une gloire. Le cadre du panneau eſt de bronze doré d'or moulu.

Les parties à droite & à gauche qui terminent le grand ſocle, ſont deux autres panneaux auſſi d'argent maſſif avec bas reliefs, dont l'un repréſente les Pélerins d'Emaüs & l'autre la Cene. Les cadres deſdits panneaux ſont de bronze doré d'or moulu avec des croſſettes, & richement orné. Les arrieres-corps & retours deſdits panneaux ſont d'argent uni.

Le devant des deux gradins eſt d'argent, enrichi de reinceaux d'ornemens de bronze doré d'or moulu, portés ſur une baſe d'architecture qui regne dans tout le pourtour dudit Tabernacle, & couronné d'une corniche de même eſpece, qui tient & fait partie du deſſus deſdits gradins, qui eſt de cuivre auſſi doré d'or moulu.

Au-deſſus deſdits ſocles & gradins s'éleve le grand corps du temple, compoſé de la plus belle architecture de l'ordre corinthien, avec colonnes & pilaſtres, porté ſur un grand piedeſtal & couronné au-deſſus de l'entablement d'un acrotere & d'une baluſtrade, le tout d'argent, à l'exception des corniches, baſe & chapiteaux, cadres des pilaſtres, & quelques autres ornemens ci-après déſignés, qui ſont de bronze doré d'or moulu.

Le milieu de l'édifice eſt un gros corps ſaillant ceintré en plan ſur les retours, avec différens autres corps ſaillans & rentrans, ouvert pardevant d'une grande arcade de toute la hauteur de l'ordre en forme de porte ; laquelle porte eſt d'argent, portant une figure demie ronde boſſe, repréſentant le Sauveur du monde ſous un dais avec des attributs. Cette porte ferme la niche du S. Sacrement, au-devant de laquelle eſt la table d'argent mobile, enrichie d'ornemens, qui porte ledit S. Sacrement les jours où il eſt expoſé. Au-deſſus de ladite grande arcade eſt un fronton mutilé avec enroule-

(a) *C'eſt pour nous conformer aux vues de l'Auteur, que nous diviſons ſon Mémoire en pluſieurs ſections.*

ment, ayant dans le tympan un grand cartel repréſentant une gloire, avec le chiffre de *Jeſus* au milieu en or. Deux figures ronde boſſe de cherubins ſervant de ſupports audit cartel, & il eſt terminé par une couronne auſſi de ronde boſſe.

Sur les retours du gros avant-corps & ſur le fond des parties renfoncées entre les pilaſtres, ſont ſix niches, avec des figures de Saints de ronde boſſe de bronze doré d'or moulu. Au-deſſus & au-deſſous dans les huit panneaux d'argent du piedeſtal de l'ordre & de l'acrotere, ſont des bas reliefs auſſi d'argent, repréſentant les myſteres de la Religion; au droit des différens corps ſaillants dudit piedeſtal de l'ordre, ſont de groſſes conſolles d'amortiſſement de bronze doré comme deſſus, enrichies de feuilles d'acanthe. D'autres conſolles de même nature au nombre de quatorze portent dans l'acrotere la corniche, & ſont poſées auſſi aux endroits des différentes ſaillies d'avant-corps ſur la baſe & le ſocle dudit acrotere, ayant aux volutes d'enhaut des feſtons de fleurs & fruits, auſſi de bronze doré d'or moulu. Sur les pilaſtres d'arriere-corps ſont des trophées de même eſpece, liées par des rubans attachés à des têtes de cherubins, & dans la friſe de l'ordre ſont des ornemens de même nature au droit des milieux principaux compoſés de reinceaux, de branches de palmiers & lauriers en ſautoirs, & ſur les paremens du dez des piedeſtaux ſous les colonnes, ſont les chiffres de *Jeſus* & de *Marie*.

Sur les piedeſtaux de la baluſtrade au droit des principaux corps d'architecture, ſont ſix pyramides d'argent & huit globes ornés de fleurs-de-lys qui ſervent de couronnement.

Le milieu du temple eſt ſur-élevé d'un grand dôme d'argent porté ſur un piedeſtal, au-devant duquel eſt une double baluſtrade comme celle au-deſſous, le tout d'argent excepté la corniche, baſe & cadres des piedeſtaux de ladite baluſtrade, qui ſont de bronze doré d'or moulu.

Le dôme eſt orné ſur l'argent de différens cartels & trophées de bronze doré d'or moulu, & il eſt couronné d'une lanterne, auſſi d'argent compoſée de quatre colonnes d'un ordre compoſé, portées ſur un piedeſtal, & terminées par le haut d'une calote enrichie d'ornemens de reinceaux de bronze comme ci-deſſus. Ladite lanterne auſſi d'argent maſſif, excepté les corniches, baſes & chapiteaux des colonnes qui ſont de bronze doré d'or moulu comme les autres ornemens. Elle eſt couronnée d'une figure de ronde boſſe repréſentant la Réſurrection ſur le globe de la terre.

L'ouvrage de ce Tabernacle eſt fait par de célebres Artiſtes, il eſt achevé dans la derniere perfection.

Ce Tabernacle a un ſurtout en menuiſerie décoré d'architecture, peinture, dorure & ſculpture qui couvre & enveloppe le Tabernacle d'argent, & en forme un double pour les jours ordinaires de l'année.

La vente s'en fera dans la Maiſon de S. Louis, rue S. Antoine, appellée ci-devant Maiſon Profeſſe des Jéſuites, *le Jeudi 14 Avril 1768, trois heures de relevée. Ceux qui voudront le voir s'adreſſeront au Gardien dans ladite Maiſon. On aura la liberté de le voir depuis neuf heures du matin juſqu'à midi, & depuis trois heures de relevée juſqu'à ſix.*

De Dunkerque.

Prix courant de diverſes Marchandiſes, du 20 au 29 Février 1768.

Le bled blanc de Flandres 35 ℔ la *raz.*

L'eau-de-vie de Bordeaux, 39 ß 3 d. le *pot*; celle de la Rochelle, de l'Iſle de Ré & d'Oleron, 37 ß 6 d.

Le ſel gris de Seudres, 6 ℔ 5 ß la *raziere.*

L'huile fine de Provence & d'Italie, de 55 à 57 ß le *pot*; l'huile commune d'Eſpagne, de 42 à 46 ß; l'huile de navette 48 ℔ la *tonne.*

Le ſucre brut de Saint-Domingue, premiere qualité, de 25 à 29 ℔ le *quintal*; d°. blanc de la même Colonie, de 35 à 45 ℔; café de Saint-Domingue, 20 ß la *livre*; d°. de la Martinique, 21 ß; indigo cuivré de 5 à 7 ℔.

Avertissement.

On a vu dans la Gazette N°. 21, une réponſe de M. Girard, à une queſtion de commerce maritime, propoſée dans la Gazette N°. 16 de cette année. Pendant

qu'on imprimoit la ſolution donnée par M. Girard, nous en reçumes une autre de la part de M. Groult de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, & Procureur du Roi de l'Amirauté de Cherbourg. Comme le ſujet dont il s'agit, eſt d'une grande importance, nous avons penſé que le public ſeroit bien aiſe de connoître le ſentiment de M. Groult ſur cette matiere; mais l'étendue que ce dernier a donné à ſon Mémoire, nous a obligé de le placer dans un de nos Journaux, & il paroîtra dans celui d'Avril prochain. Nous aurions deſiré lui donner une place dans celui du préſent mois de Mars, mais il nous a été impoſſible de l'y inſérer.

Nous avons auſſi reçu une réponſe à M. zero, au ſujet des grands chemins. Ce Mémoire nous vient du Mans, & ſera publié dans le même Journal d'Avril.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, du 16 Mars 1768.*

	#	s	
Or de Portugal, à . .	712		*marc.*
Du Mexique à . . .	704		
Du Perou à	696		
Les guinées à	710		
Ducats à	96	15	*once.*
Or fin à 23 k. 31. 32 à .	98		
Or à 20 karats à . . .	82	10	
L'argent à 11 & 20 g. à .	53	15	*marc.*
Idem à 11 & 10 g. à . .	51	15	
Piaſtres	48	17	6

AVIS.

Les créanciers des ſieurs Fittler & Miller, Banquiers de Paris, en ſociété ſous le nom de Fittler & Compagnie, dont la faillite a été ouverte en 1725, ſont avertis que par Sentence de la premiere Chambre des Requêtes du Palais, du 4 Mars 1768, il a été ordonné que chaque créancier ſeroit tenu de remettre entre les mains de Me. Maupas, Notaire & ſéqueſtre de la direction des ſieurs Fittler & Miller, rue S. Martin, attenant S. Merry, ſes titres de créances pour le 15 Mai 1768, & que ceux qui ne l'auroient pas fait, ſeroient déchus d'entrer dans la répartition qui va être inceſſamment arrêtée.

FINANCES.

Paiement des Rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. *MM.*	Parties.	Lettres.	Prochain paiemt. de Mars.
Streck-Caſtelle,	12e.	J.	19
Carron,	16e.	F.	19
Radix,	33e.	H.	23
Drouet,	35e.	J.	24
Aliſſan,	39e.	J.	19
Nau de Ste. M.	43e.	H.	24
Lenoir,	45e.	F.	19
Philippes,	52e.	D.	24
Thevenin,	54e.	G.	21
Maſſon,	59e.	F.	21

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mars 1768.	*Lundi 14.*	*Mardi 15.*	*Mercredi 16.*
Ac. des Indes. .	1245	1242 ½ . . .	1242 ½ . . .
Emp. de la Com.	. . . . .	. . . . .	391 . . . .
Prom. à 5 p ⁰⁄₀. .	. . . . .	. . . . .	18 ½ . . . .
Prom. à 4 p ⁰⁄₀. .	40	40	40 . . . .
Bill. de la Com.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Ac. des Fermes.	902 ½. . . .	905	907 ½ . . .
Amortiſſement.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
2ſ. p. l. du Dix.	8	. . . . .	. . . . .
3e. Loterie. .	1	. . . . .	. . . . .
Annuités. . .	357	357	. . . . .
Coup. d'An. .	69	68	68 ½ . . .
Emp. de 50 mil.	31	31 ½ 4m 30 ½ .	30 ½ . . .
Emp. de 30 mil..	33	33	33 . . . .
Col. 1759. . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Canada. . .	44 ½	44 ½	44 . . . .
4e. L. Epoques.	10 12e. 15 . .	10 ½	10 ½ 12e. 15 .
Nouette. . .	36	36 35 ½ . .	35 ½ . . .
Ac. de la caiſſe .	. . . . .	. . . . .	1100 . . . .
CONTRATS.			
tirage de la C.	. . . . .	5et. 325 4e. 345	1e 385 2e. 370 3e
Sur la Ville.	. . . . .	. . . . .	360. 4e 345 5e 326
Bretagne. . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 23.

DE L'ORIENT.

LE Navire de la Compagnie des Indes le *Marquis de Caſtries*, eſt parti les premiers jours de Mars 1768 pour aller à Bengale.

ETAT, *nombre & qualité des Navires étrangers arrivés à l'Orient depuis le* 1^er^ *Octobre* 1767, *chargés pour le compte de la Compagnie des Indes*, ſçavoir;

En Octobre 1767; 10 Navires, dont 3 venant de Riga; ſçavoir, la *Dame Alleta* d'Ellegonda, de 104 tonneaux, Capitaine *Rem Goſſe*; le *Jeune Allard* d'Amſterdam, & de 200 tonneaux, Capitaine *Jean Doets*; la *Demoiſelle Aurelia*, de 200 tonneaux, Capitaine *Brocer Swaan*, chargés de 4000 planches, 100 barres à Cabeſtan, 129 mâts, 326 eſparts & 44 vergues; 1 venant de Chriſtianſtadt; ſçavoir, le *Chriſtianſtadt*, de 120 tonneaux, Capitaine *André Bolback*, chargé de 5 milliers de planches; 1 venant de Stockholm; ſçavoir, le *Feu Maréchal* Suedois, & de 200 tonneaux, Capitaine *Clof Achembon*, chargé de 1155 barils de goudron, 600 barils de brai, 70 caiſſes de cuivre, 1 venant de Dantz.; ſçav. la *Colombe Blanche* de 200 tonneaux, Cap. *Arent Wanderberg*, chargé de 80 perceintes, 464 bordages, 2689 planches, 13835 merains & 60 barils de poudre à canon; 1 venant de Hoorn, ſçavoir, la *Jeune Petronille* de 200 tonneaux, Capitaine *Adrien Wos*, chargé de 41 mâts, 30 bordages, 300 eſparts & 110 planches; 1 venant de Hambourg, ſçavoir, la *Demoiſelle Eliſabeth* de 200 tonneaux, Capitaine *Jacob Pieterſon*, chargé de 25 milliers de mérains, 1712 planches de cuivre, 76 barils de fer blanc, & 15 barils de fer noir; 1 venant d'Amſterdam, ſçavoir, le *Produit de la Mer* de 58 tonneaux, Capitaine *Pieter Laytjex* chargé pour la Compagnie de 4 caiſſes de diverſes marchandiſes, & pour le compte de quelques Particuliers, de 2 caiſſes de pipes, 2 ſacs de verd de gris, 1 baril d'amidon, 1 baril de litharge, 1 baril de mine de plomb, 1 paquet de broſſes, 1 ballot d'orge, 4 bariques de bierre, & 6 barils de bleu; 1 venant de Cadix, ſçavoir, la *Notre-Dame du Secours* de 130 tonneaux, Capitaine *M. Deriva* chargé de 83 pipes de vin.

Nous donnerons dans le Supplément prochain l'état des Navires étrangers arrivés pour la Compagnie pendant le mois de Décembre & de Janvier. Il y a lieu de croire qu'il n'en eſt point arrivé en Novembre, du moins nous n'en avons point eu d'état.

DE BORDEAUX.

EXPORTATION.

Etat des Marchandiſes du cru des Iſles & Colonies Françoiſes de l'Amérique, exportées de cette Ville pour différens Pays Etrangers, tant par terre que par mer, pendant le mois de Février 1768, *ſçavoir*;

PAR TERRE.

Pour la *Franche Comté*, 4411 liv. d'indigo; pour la *Suiſſe*, 913 liv. dito, & 719 liv. de rocou; pour l'*Alſace*, 2160 liv. d'indigo; pour *Marſeille*, 2057 liv. dito; pour *Baſle en Suiſſe*, 3079 liv. de café; pour l'*Italie*, 6353 liv. dito.

PAR MER.

Pour *Hambourg*, 193 bariques 1 quart de ſucre brut, 1281 bariques 5 quarts de ſucre blanc, 31306 liv. d'indigo, 278748 liv. de café, 10971 liv. de cacao & 1933 liv. de rocou; pour *Amſterdam*, 480 bariques 9 quarts de ſucre brut, 1084 bariques, 38 quarts de ſucre blanc, 15085 liv. d'indigo, 57491 liv. de café; pour *Roterdam*, huit cent cinquante-ſix bariques de ſucre brut, 13 bariques de ſucre blanc; pour *Bréme*, 3566 liv. d'indigo, 163688 liv. de café, 707 liv. de cacao; pour *Gothembourg*, 1 barique de ſucre blanc, 3074 liv. d'indigo, 1006 liv. de café; pour *Stetin*, 402 bariques 3 quarts de ſucre brut, 549 bariques 34 quarts de ſucre blanc, 308 liv. d'indigo, 29228 liv. de café, & 353 liv. de rocou; pour *Konigsberg*, 4 bariques de ſucre blanc, 132 liv. d'indigo; pour *Dantzick*, 2 bariques de ſucre brut, 27 bariques un quatt de ſucre blanc,

2975 liv. d'indigo, 132522 liv. de café ; pour *Londres*, 16052 liv. d'indigo ; pour *Altona*, 886 liv. dito ; pour *Copenhague*, 10659 liv. de café, 459 liv. de cacao ; pour *Saint Sebaſtien*, 8 bariques de ſucre blanc ; pour *Embden*, 17763 liv. de café ; pour *Lubeck*, 180 liv. dito ; pour *Flinsbourg*, 2578 liv. dito ; pour *Swinemunde*, 2800 livres dito.

Exportation en Grains.

Sçavoir, pour *Malaga*, 172500 liv. de froment ; pour *Gênes*, 494500 liv. dito ; pour *Porto*, 460000 liv. dito, 4800 liv. de farine, 1400 liv. de maïs & 1700 liv. de légumes ; pour *Marſeille*, 231600 liv. de froment ; pour *Lisbonne*, 230000 liv. dito, 80500 liv. de maïs ; pour *Cadix*, 11500 liv. de froment ; pour le *Paſſage* ; 420000 liv de farines.

De Dunkerque.

Arrivée de Navires.

Du 20 au 29 Février 1768, il eſt entré dans ce Port 11 Navires François de l'encombrement de 1025 tonn. 13 Anglois de 900 tonn. 2 Hollandois de 250 tonneaux, & 1 Eſpagnol de 38 tonneaux ; ſçavoir, des François, la *Jeune Baſtienne* de Nantes, Capitaine *Thomas Drouillard*, venant de Cadix chargé de figues, de raiſins & d'eau-de-vie ; le *Varignon* de Boulogne ; Capitaine *Charles Guilbert* ; la *Marie Anne* de la Rochelle, Capitaine *Robert Bouron*, venant tous deux de Charente chargés de 10 pieces 2 pipes 202 tierçons d'eau-de-vie ; l'*Haleine*, Capitaine *Chriſtiaen Ryckman* ; le *Romain*, Capitaine *Jean Hue*, venant tous deux de Rouen chargés de feves, papier, fayence & autres marchandiſes ; l'*Amitié* de Bordeaux, Capitaine *Pierre Bernard*, venant de Salo ; le *Hareng Couronné*, Capitaine *Gaſpard Degeus*, venant de Bordeaux ; les *Deux belles ſœurs*, Capitaine *Philippes Vandomber*, venant de Cette chargé, comme les précédens, d'eau-de-vie & de pluſieurs autres marchandiſes ; les *Deux Amis* de Penerf, Capitaine *Guillaume Gernie*, venant de Marſeille chargé d'huile, ſavon, coton, figues, ſoufre, vin, &c. la *Marie*, Capitaine *Guillaume Cryix*, venant de Seurdres ; la *Sainte Anne* de l'Aberilduc, Capitaine *Barthelemy Luhot*, venant des Courants d'Oleron chargé avec l'autre de 384 muids 18 boiſſeaux de ſel & 6 tonneaux de vin ; des Anglois, la *Volonté d'Amis*, venant de Rocheſter ; les *Cinq Freres*, venant de Sandwich ; la *Marie*, de Greneſey, venant de ce même endroit ; la *Marie* de Londres ; le *Marchand*, venant tous deux de Londres & ſur leſt ainſi que les trois précédens ; la *Proſpérité*, venant de Calais ſur leſt, ayant ſeulement 8 futailles d'eau de vie ; le *Heros*, venant de Barcelonne avec 178 pieces & 20 bariques d'eau de vie ; le *Cumberland* ; le *Hudſon*, venant tous deux de Sunderland avec charbon de terre ; le *Dunkerque*, le *Lion* ; la *Loyale Jeanne*, venant tous trois de Londres chargés de tabac en feuilles, fer, plomb, douves & autres marchandiſes ; la *Solly*, venant de Cork avec 2882 cuirs de bœuf & 80 barils de beurre ; des Hollandois, la *Ville d'Altona*, venant de Salo avec 353 pipes pipes, 28 demi-pipes d'eau-de-vie, 8 demi-pipes de vin & quelques autres marchandiſes ; l'*Eſpérance*, venant de Londres ſur leſt ainſi que le Navire Eſpagnol la *Notre-Dame de Mont-Carmel*, venant de Saint Sebaſtien.

Départ de Navires.

Il eſt ſorti du même Port dans le même eſpace de temps 2 Anglois de 194 tonneaux, & 5 Hollandois de 404 tonneaux ; ſçavoir, des Anglois, le *Gedeon & Hannagh*, Capitaine *Richard Gillbe* ; & le *Kent*, Capitaine *Richard Wood*, allant tous deux à Londres avec eau-de vie & diverſes marchandiſes ; des Hollandois, le *Jeune Jean*, Capitaine *Antoine Schouten*, allant à Amſterdam avec ſucre brut, tabac indigo & autres marchandiſes ; les *Trois Freres*, Cap. *Pierre Lekerckerck*, allant à Dort chargé de 120 boucauts de tabac en carottes ; les *Trois Freres*, Capitaine *Jean Koolen*, allant à Zericzée ſur leſt ; les *Deux Freres*, Cap. *Villem Dubbelt*, allant à Sciedam ; la *Jeune Marie*, Capitaine *Damelis Vanderplat*, allant à Fleſſingue, chargés tous deux de futailles vuides.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traverſiere, 1768.

A PARIS, de l'Imprimerie de Knapen, au bas du Pont Saint Michel, 1768

GAZETTE *DU COMMERCE*,
DE L'AGRICULTURE
ET DES FINANCES.
ANNÉE 1768. Du Samedi 26 Mars.

AGRICULTURE.

SECONDE LETTRE.

Sur les uſemens ruraux de Baſſe-Bretagne.

LOGEMENS

Et autres édifices utiles & néceſſaires.

LEs édifices des anciennes maiſons ſe priſent, comme je l'ai dit, au profit du Domainier; mais s'il y en a de nouvelles, & même des puits bâtis ſans le conſentement du Foncier, ils n'entrent point en priſage, ſuivant à cet égard les diſpoſitions de l'art. 605 de notre Coutume, qui eſt relatif à ceux qui bâtiſſent ſur le fonds d'autrui, & celles de l'art. 9 de l'uſement de Cornouille qui défend de *grever le fonds*.

L'art. 10 ſemble cependant autoriſer les nouveaux édifices, quand eſtimés avec les anciens, ils ne valent pas plus que le fonds même. Or, cette diſpoſition & celle de l'article 24 (qui permet les édifices utiles & néceſſaires) devroient rendre les Colons maîtres de ſe conſtruire des ſupplémens de logement pour eux & leurs beſtiaux, des granges, des puits, des fours, & même des douets, afin que les Fonciers ne puiſſent plus leur faire acheter une permiſſion ſi naturelle, ou les inquieter quand ces édifices, utiles & néceſſaires, ont été bâtis ſans cette permiſſion. Car à toute rigueur, & ſuivant à la lettre l'art. 10, on ne peut leur dénier dans un congément; que ce qui excéderoit la valeur du fonds même, & encore dans le ſeul cas où le Foncier ſeroit lui-même congédiant, puiſqu'avant d'obtenir une baillée ou ferme, le nouveau Domainier congédiant eſt ſenſé avoir vu & examiné l'état des choſes, & s'être ſoumis tacitement au payement de la valeur entiere des édifices.

Mais ce qu'il y a de plus déciſif contre la prohibition que je combats, c'eſt que le changement de Colons n'étant point avantageux à l'agriculture, il ne faut pas que l'avidité de quelques deniers d'entrée, gêne le Colon & lui occaſionne des Procès pour des bâtiſſes utiles, qui d'ailleurs aſſurent le payement de la rente fonciere.

Le même motif qui fait condamner le Colon qui augmente ſes logemens & ſes commodités, ſans le conſentement du Foncier, fait auſſi ſa condamnation dans les convertiſſemens qu'il fait des terres froides en terres chaudes. L'inſpection de ces terres chaudes rebute, dit-on, celui qui voudroit ſupplanter ſon voiſin, & qui craint de n'avoir pas aſſez d'argent pour exercer le congément qu'il auroit deſſein de faire: on ajoute pour ſecond motif, que ce convertiſſement anéantit le droit de *champart*.

Ces deux motifs ne peuvent ſans doute que retarder les progrès de l'agriculture. Car un bien actuel & profitable à tout le public, ſe trouve en oppoſition avec un futur contingent, & avec l'intérêt de quelques Particuliers. Mais il m'eſt facile de réfuter ces deux motifs, par ce qui réſulte même de l'uſement.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

En effet, les articles 9 & 27 permettent expreſſément la conſtruction de nouveaux foſſés & de nouvelles prairies. Or, on ne fait des foſſés qu'autour des terres qu'on veut défricher & enſemencer : l'un ſuppoſe l'autre ; & ſi l'on permet de faire des foſſés, l'on permet auſſi tacitement de défricher les terres que l'on clorra. Cette conſéquence me paroît ſans replique, & j'en conclus que le premier motif allégué eſt tout à fait contraire aux progrès de l'agriculture.

A l'égard du ſecond motif, je ne le crois pas fondé ; car le droit de champart, (qui conſiſte dans un prélief à la cinquiéme gerbe) eſt dû à chaque récolte ſur la nouvelle terre défrichée.

D'ailleurs, que n'imite-t-on ces *Fonciers* prudens qui ont abonné ce droit par journal, par an, & en eſpeces, en ſus de l'ancienne rente ? Car au moyen d'une convention expreſſe à cet égard, le Colon ſeroit maître de faire dans ſa tenue tels changemens utiles que bon lui ſemblera ; & le Propriétaire foncier ſeroit aſſuré d'un droit qu'il croiroit caſuel, & dépendant de la qualité du terrein.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Février 1768 dans les GE'NE'RALITE'S *de*

AMIENS.

Lieux des Marchés.	Prix. l.	s.	d.
Abbeville.	25	17	6
Amiens.	28	10	9
Boulogne.	32*	8	10
Calais.	29	18	11
Doullens.	25*	5	2
Montdidier.	26	3	
Peronne.	26	7	5
St. Quentin.	27	1	7

Prix Communs.			
From. le ſep.	27	14	1
Pain la liv.		3	7
Avoine le ſ.	6	14	4
Foin le q.	1	5	6
Paille le q.		16	10

SOISSONS

Lieux des Marchés.	Prix.		
Château-T.	25	10	
Chauny.	27	4	3
Clermont.	27	18	3
Coucy.	25	17	6
Creſpy.	25	10	
Fer-en-Tard.	23*	2	
Guiſe.	29	5	
Ham.	27	12	
Hirſon.	27	7	
Lafere.	25	4	
Laon.	25	10	
Marle.	24	13	3
Noyon.	27	10	
Ribemont.	30*		
Soissons.	25	10	
Vervins.	29	14	

Prix Communs.			
From. le ſep.	26	14	2
Pain la liv.		2	11
Avoine le ſ.	6	5	1
Foin le q.	1	4	11
Paille le q.		14	

PARIS.

Lieux des Marchés.	Prix		
Beauvais.	25	12	7
Bray ſur Seine	22	19	
Brie C. Rob.	28		
Compiegne.	30*	1	
Corbeil.	27		
Coulomiers	27	10	
Dreux.	18*	9	1
Etampes.	23	18	1
Fontainebl.	23	8	
Joigny.	21	7	
Mantes.			
Meaux.			
Melun.	28	16	
Montereau.	22	10	
Montlhery.	24		
Nogent.	22	10	
Pontoiſe.	27	7	
Provins.			
Roſoi.	26	10	
S. Florentin.			
S. Ger. en L.			
Senlis.	29	10	8
Sens.	21	13	4

Prix Communs.			
From. le ſep.	25	1	2
Pain la liv.			
Avoine le ſ.	12	6	6
Foin le q.			
Paille le q.			

Nouvelle Lettre ſur le bled de Smyrne.

MESSIEURS;

Si le bled de Smyrne ou de miracle dont parlent vos Gazettes, eſt un bled qui pouſſe pluſieurs épis dans le même tuyau, je crois que la culture en eſt plus curieuſe que profitable, du moins dans ce canton de Bretagne. (*a*) J'en ai ſemé quatre fois, & j'ai remarqué qu'il dégénéroit dans des terres d'une bonne qualité pour les autres grains. Celles de jardin ou d'après chanvre ſont les ſeules où il paroiſſe ſe plaire dans notre climat.

Ce bled eſt principalement ſujet à deux inconvéniens, 1°. Les oiſeaux en ſont très-friands, & comme la paille eſt pleine de moële, & a plus de reſiſtance, ils ſe repoſent ſur l'épi qui eſt bientôt rompu, & va totalement en perte. 2°. Le lievre & le lapin en ſont pour le moins auſſi friands, tandis qu'il eſt en herbe. En ayant deux fois ſemé dans un quarré, au milieu d'autres bleds, l'expérience m'a appris qu'ils ſçavoient ſi bien le diſtinguer, qu'ils tenoient la plus grande partie aſſujettie, & qu'il ne venoit en récolte que quelques grains qui leur échapoient. (*b*)

ANNONCES DE LIVRES.

M. Palomba, auſſi flaté de pouvoir mériter les bontés du public qu'empreſſé à remplir envers lui tous ſes engagemens, vient de faire mettre ſous preſſe *la nouvelle Grammaire Italienne*, & le *Secrétaire de banque Eſpagnol*, qu'il a propoſés il y a quelque temps par ſouſcription, mais comme les délais qu'il avoit fixés expirent dans ce mois, il croit devoir les prolonger juſqu'au mois de Juin, pour donner le temps aux perſonnes de Province, & ſur-tout aux Étrangers de profiter de la faveur de la ſouſcription.

La Grammaire Italienne de M. Palomba, dont Monſeigneur le Comte de Provence a eu la bonté d'accepter la dédicace, contiendra tout ce qui peut être neceſſaire pour apprendre à bien parler le Toſcan, & pour faciliter l'étude de cette langue en y mettant de l'agrément. L'Auteur a inſéré dans ſa Grammaire quelques notions pour l'Hiſtoire ancienne & moderne, un Dictionnaire abregé des mots les plus uſités, tant François qu'Italiens & Latins, des phraſes très-inſtructives où toutes les difficultés des deux Langues ſont remarquées, & une inſtruction itinéraire pour voyager dans toute l'Europe.

Le *Secrétaire de banque*, qui eſt dédié à Monſeigneur le Dauphin, eſt un ouvrage dans un genre différent; pour en connoître l'utilité, il eſt à propos de ſçavoir que les Négocians Eſpagnols ont tous une maniere d'écrire qui s'éloigne de l'uſage commun, & même qui differe d'une Ville à l'autre. Cette variété prodigieuſe de ſtyle embarraſſe ſouvent les Eſpagnols eux-mêmes, & à plus forte raiſon les Étrangers qui n'ont qu'une foible teinture de la langue Caſtillane. On ſent aiſem^t. à combien de mépriſes, ſouvent déſavantageuſes, les Négocians François ſont expoſés en correſpondant en Eſpagnol; c'eſt pour prévenir ces inconvéniens que M. Palomba a compoſé, après 20 ans d'expérience, le Secrétaire de banque; il y a raſſemblé ſous un ſeul point de vue toutes les eſpeces de ſtyle uſitées en Eſpagne, & il les compare les unes aux autres, & avec la langue vulgaire, afin d'en faciliter l'uſage; il y a donc lieu de penſer que cet ouvrage ſera auſſi utile aux Négocians qu'il eſt neuf dans ſon genre.

Les deux ouvrages formeront enſemble 3 vol. pour leſquels on pourra ſouſcrire ſéparément; ſçavoir, 6 ℔ pour la *Grammaire Italienne* en feuille, en 2 vol. & 3 ℔ pour le *Secrétaire de banque*, en un volume auſſi en feuille: il faudra s'adreſſer à Heriſſant, rue S. Jacques, à Muſier fils & Molini, quai des Auguſtins, & chez l'Auteur, rue du Four S. Honoré, à l'Hôtel du S. Eſprit.

(a) *Morlaix.*

(b) *Nous avons cru devoir publier toutes les obſervations qui nous ſeroient envoyées ſur le bled de Smyrne, afin d'empêcher les Cultivateurs de perdre leur temps & leur terrein à la culture d'une denrée qui ne peut être d'aucune utilité, du moins en France.*

COMMERCE.

Extrait des Papiers Anglois.

UNe lettre écrite de Shrewsbury à Londres, porte que les Manufactures de drap blanc & de flanelle blanche, y ſont pouſſées avec une ardeur ſinguliere, & qu'il y a actuellement plus de bras employés à cette branche de commerce, qu'il n'y en avoit eu depuis nombre d'années.

Nous apprenons que les Agens des Colonies ont ordre de leurs conſtituans de faire tous leurs efforts pour obtenir un acte du Parlement pour l'encouragement de la Manufacture des toiles dans l'Amérique ſeptentrionale, & pour faire toutes ſortes d'agrets de Marine, comme ancres, cables, cordages, ferrures, voiles, mâts, *&c.*

Nous ſommes informés par des lettres de Quebec, qu'on a exporté de cette Colonie, pendant le courant de l'année derniere, pour les Colonies Eſpagnoles & Françoiſes, plus de 50,000 barres de fer manufacturées aux mines des trois rivieres dans la Province du Canada.

EXTRAIT

D'une Lettre de Philadelphie, le 8 Janvier.

Les divers rapports, que des Indiens qui habitent les derrieres de la Virginie ont été aſſaſſinés par une bande de brigands qui vivent ſur leurs terres, ſont devenus ſi inquiétans, qu'une guerre avec les Tributs du voiſinage paroît inévitable. Dix Indiens ont été tués tout récemment par un Européan qui les avoit enivrés. Dix-neuf autres qui avoient été en expédition contre les indiens méridionaux, ont été inſultés près de Red-Stone-Creek, dans la Virginie, par ces bandits qui paroiſſent n'avoir pas peur des Troupes réglées. Le Chevalier William-Johnſon, a fait venir d'ici des Agens, afin de concerter les meſures qu'il eſt convenable de prendre, & pour découvrir le motif de ce déſordre.

Nous apprenons par des lettres d'Archangel, qu'un Navire extraordinaire conſtruit d'os de baleine & de peaux de poiſſon, avoit échoué près de ce Port le 17 Octobre dernier. Il avoit à bord certains ſauvages qui parloient un langage inconnu, & qui n'étoient entendus ni par les Lapons, ni par les Indiens Samſy. Ils montroient par des ſignes qu'ils venoient du côté du Pol artique.

ESSAI

Sur la néceſſité de joindre à l'étude de l'Agriculture celle des Manufactures de premier beſoin. Par M. Auffray.

Troisiéme Suite.

En s'appliquant en même temps à l'étude de l'Agriculture & des Manufactures, un Etat agricole & maritime, eſt ſûr de tenir bientôt un rang diſtingué parmi les Nations qui font le plus grand commerce. L'Agriculteur & le Manufacturier ſont deux hommes qui peuvent ſinguliérement s'éclairer, deux hommes qui ont toujours vécu éloignés l'un de l'autre, & qu'il eſt de la derniere importance de rapprocher. Les Manufactures de premier beſoin, ſont celles qui dépendent uniquement de l'agriculture, qui lui doivent toutes les matieres qui les alimentent, & celles dont le produit eſt invariablement à l'uſage de tous les hommes. La *laine*, *le lin*, *le chanvre & le cuir*, ſont ſans contredit les branches majeures, les colonnes qui ſoutiennent le commerce de premier beſoin, qui eſt immuable, indépendant des temps, des lieux & des circonſtances, & dont le cours ne peut être que ralenti par les plus grands obſtacles, mais jamais anéanti. C'eſt en cela que ce commerce eſt beaucoup plus précieux que celui de luxe, qui dépend de toutes les choſes dont celui-ci n'a rien à craindre. Tout ce qui eſt relatif au commerce de premier beſoin, doit nous être d'autant plus cher, que beaucoup de Nations ſemblent s'accorder à rejetter le commerce de luxe, & donnent des leçons bien vives, bien preſſantes aux peuples qui comptent un peu trop ſur le produit fragile de cette partie de l'induſtrie. Les Nations de l'Europe ne reconnoîtront-elles jamais qu'elles s'épuiſent pour enrichir les peuples de l'Aſie, qui ne leur don-

nent que des colifichets pour de l'or, qui leur coute tant de peine à avoir, & qui eſt perdu ſans retour, ainſi que l'a judicieuſement remarqué (*) un grand homme; ſi l'Europe tire beaucoup d'or de certaines contrées, l'empreſſement de quelques peuples qui l'habitent à le reporter dans d'autres, d'où ils ne ſort plus, eſt ſans contredit, une des cauſes principales de l'état d'épuiſement où ſe trouvent des empires ſinguliérement attachés au luxe dans cette partie du globe. C'eſt une obſervation qui n'a peut-être pas encore été faite, & qui n'eſt ſûrement pas indigne d'être priſe en conſidération. Le commerce de premier beſoin étant celui qui mérite toute notre attention, par les avantages certains & continuels qu'il procure, l'Agriculture & les Manufactures qui en dépendent demandent tous nos ſoins. Mais nous ne pourrons jamais obtenir promptement les ſuccès que nous deſirons, qu'en réuniſſant les lumieres du Manufacturier à celles de l'Agriculteur. En effet ce n'eſt que par le concours de ces deux hommes, lorſque les connoiſſances de l'un ſeront celles de l'autre, que nous pourrons jouir abondamment des plus belles matieres premieres. Le Manufacturier eſt le Juge né des matieres premieres que nous donne l'agriculture. Ces matieres ſont journellement ſoumiſes à ſon examen, il les diſſeque pour ainſi dire, à chaque inſtant; les plus légeres différences, & tous les divers degrés de bonté en ſont appréciés de rigueur par l'homme induſtrieux, qui connoît ſouvent au tact la production de telle ou telle contrée. Ces connoiſſances ſont certainement celles des Manufacturiers, elles lui ſont tellement indiſpenſables que ce ſont toujours les premieres qu'il acquiert, lorſqu'il veut ſe diſtinguer & retirer le fruit de ſes peines. Le Manufacturier a donc une connoiſſance parfaite de toutes les matieres premieres que nous donne l'agriculture, non-ſeulement de toutes celles que produit ſon pays, mais encore de toutes les matieres exotiques. S'il importe au Manufacturier de connoître toutes les matieres premieres, il importe également à l'Agriculteur d'avoir la même étendue de connoiſſance.

(*) *Eſprit des L. l. 21, Chap. premier.*

COURS DES CHANGES

A

PARIS. *le 23 Mars 1768.*		LYON. *le 15 Mars.*		DUNKERQUE. *le 10 Mars.*	LONDRES. *le 11 Mars.*	
						Eſcalins.
Amſterdam,	54. 7 8e. 55	Amſterdam,	54 7 8e	Lond res deux uſances, 28 l. 18 ſ. ſt. la l.	Amſt. à 2 uſ.	35 1
Londres,	31 ½	Auguſte,	51. 5 8e		*Dito*, à vue.	34 10
Hambourg,	178. ½	Vienne,	51 7 8e	Amſterdam deux uſances, 218 l. 15 ſ. pour cent fl. banco.	Hamb. à 2 uſ. ½.	34 6
Madrid,	15 5	Londres,	31. 9 16e			*Deni ſt.*
Cadix,	15. 4	Livourne,	95 5 8e	Paris à deux uſances un demi p. cent p.	Paris, à 1 j. de d.	31 3 16
Livourne,	95 ⅛	Gênes,	93 7 8e		*Dito*, à 2 uſan.	30. 15. 16e
Lyon, Rois,	⅛ ben.	Madrid, 76 à	75. 7 8e	Idem à court jour, au pair net.	Bordeaux,	30. 15. 16e
		Cadix,	75. 5 8e		Cadix,	39 ½¼
		Paris,	½ perte		Lisbonne,	66 ¼
		Marſeille, 7 8e	1 p ⅝ p		Livourne, 49 5 8e. à	½
		Dépot p. P.	1 ¼			
		Piaſt.	48 17 6			

AMIRAUTÉ DE CHERBOURG.

On fait ſçavoir que le Jeudi 7e. jour d'Avril 1768, vers les dix heures du matin, en la Paroiſſe d'Omonville à la Hague, il ſera procédé pardevant MM. les Officiers de l'Amirauté de Cherbourg, pourſuites & diligences de MM. *Poſtel* freres, Vices-Con-

ſuls de Dannemark, à la vente & adjudication au plus offrant & dernier enchériſſeur argent comptant, des agrez, apparaux & effets ſuivans, provenus du Navire l'*Anne-Marie de Copenhague*, du port de 200 tonneaux, naufragé ſur la côte d'Omonville le premier Janvier dernier, ſçavoir :

Mâtures & Vergues.

Un mât de beaupré, ayant 30 pieds de long & ſans avarie, un bout de grand mât, le mât de mizaine en deux bouts, un mât de petit Hunier, un grand mât de hune de rechange, 3 mâts de perroquet, quatre bouts dehors & un mât de pavillon ; une vergue de mizaine, les vergues de grand hunier, petit hunier, perroquet de fougue, grand perroquet & pluſieurs bouts de vergue ; un virevault avec cercles de fer.

Ancres & Canons.

Les trois ancres maîtreſſes avec leurs Jas en bon état, eſtimées peſer, ſçavoir ; la grande ancre 1160 liv. la ſeconde 1000, & la troiſiéme 990. Deux autres ancres dont une du poids d'environ 420 liv. & l'autre eſtimée peſer 250 livres. Deux petits canons montés ſur chandeliers.

Cables & Greſlins.

Un cable neuf de 115 braſſes & 12 pouces de groſſeur, ledit cable n'a jamais mouillé que le jour du naufrage, & n'eſt que fort légerement endommagé à l'un des bouts. Un cable de 125 braſſes ſur 10 pouces, dont 50 braſſes n'ont point de mal & le reſte ſe trouve avarié. Un cable de 120 braſſes ſur 10 pouces, aux trois quarts uſé. Un vieux bout de cable de 32 braſſes ſur 11 pouces de groſſeur. Un greſlin de 150 braſſes ſur 5 pouces & demi au quart uſé. Un idem de 130 braſſes ſur 4 pouces, à moitié uſé. Une hanciere de 130 braſſes ſur 3 pouces au deux tiers uſée. Une idem de 60 braſſes ſur 3 pouces aux trois quarts uſée.

Cordages, Manœuvres & Chaloupes.

Une piece neuve pour haubants de 95 braſſes ſur 5 pouces. Deux paquets de cordage neuf pour menues manœuvres. Une piece d°. neuf, pour rides de haubants. Une ligne de ſonde de 125 braſſes, laquelle n'a jamais ſervi. Quatre pieces de cordage neuf pour amarages.

Tous les haubants & étays du Navire, avec les manœuvres, amures, écoutes, palants, cayornes, poulies, paquets de baderne, prelats, *&c.*

Le grand boat avec ſon gouvernail, l'étrave & bordage ſont endommagés, mais le torsbois eſt en bon état.

Le canot avec le gouvernail, avirons, mâts & voiles, il eſt percé en un ſeul endroit. Une penniche en fort bon état.

Voiles, Uſtenſiles & autres Effets.

Un petit hunier neuf, ayant 19 pieds d'envergure, 25 pieds de bordé & 21 pieds de gindant. Un grand hunier pareillement neuf, lequel a 22 pieds d'envergure, 29 pieds de bordé & 23 pieds de gindant. Un grand paquefil au 2 tiers uſé. Une mizaine à demi uſée, un grand hunier à demi uſé, un idem très-vieux, un petit hunier à demi uſé, un artimon idem, la civadiere d°. un grand fogue neuf, 2 grands fogues & 2 petits idem à demi uſés, un vieux fogue, 6 perroquets, dont 2 de fougue, 2 voiles d'étay & 2 étuines à demi & au 2 tiers uſée, un grand paquefil, une mizaine, une étuine, un perroquet de fougue, une voile d'étay en fourrure & pluſieurs morceaux de voiles dans le même état, la cloche du Navire, un fanal de poupe, un cric, un poële avec le tuyau, 5 compas de route, une ligne de lock, 4 chaudieres de cuivre, 13 aſſiettes & 4 plats d'étain, une caſſerole & autres meubles de cuiſine, 2 bariques à eau avec cercles de fer, 20 avirons, une figure pour gouvernail, une horloge de 4 heures, 6 bariques de bierre, deux petits barils vin blanc, d'environ quinze pots chaque, 5 gonnes de goudron, 2 barils de brai, un paquet de cercles de fer & autres ferrailles, 14 pieces toile d'embalage d'environ 26 aunes chaque, 400 planches de ſap dont quelques-unes ſont avariées.

Obſervation.

Tous les articles mentionnés ci-deſſus ſe

ront mis en évidence un jour avant la vente, & perſonne ne pourra être reçu à former aucunes demandes ni conteſtations, ſous tel prétexte que ce puiſſe être pour leurs qualités, poids ou meſure.

RÉFLEXIONS

Sur le tirage des Soies, par M. l'Abbé Soumille.

On peut d'autant moins ſe refuſer à l'évidence des preuves qu'on a vues dans la derniere Gazette, qu'il eſt plus facile à chacun de les répéter ſoi-même. Il en réſulte, 1°. Contre mon opinion de ce temps-là, que la ſoie faite à la croiſade, n'arrive pas *torſe* ſur le dévidoir. 2°. Que cette même ſoie, qui n'eſt pas torſe où l'on voudroit, ſe trouve l'être où il ne faudroit pas; je dis, *où il ne faudroit pas*, parce que cette ſoie torſe depuis la filiere juſqu'à la croiſure, eſt forcée de s'y détordre entiérement au paſſage, & que les parties eſſentielles de cette précieuſe production, ſouffrent un froiſſement qui les énerve, & dont la ſoie ne peut que ſe reſſentir. 3°. Que le roulement des deux fils l'un ſur l'autre, va toujours en augmentant, juſqu'à ce que le fil caſſe, & que plus ce fil eſt *tors*, & plus le paſſage du *tors* au *détors* affoiblit les parties en les froiſſant. 4°. Que plus la premiere croiſure eſt nombreuſe, & plutôt les roulemens ſont portés à leur comble, ce qui fait caſſer le fil à la moindre petite diſpoſition qu'il ait d'ailleurs. 5°. Et ceci eſt remarquable; c'eſt que ſuivant l'idée commune de la croiſade, on imagine que le fil eſt toujours tiré avec la même force, ce qui rendroit la ſoie parfaitement égale en force & en colage; mais il s'en faut de beaucoup que cela ne ſoit vrai, puiſque plus le fil eſt tors dans l'endroit cité, plus il en coute phyſiquement de le tordre davantage, plus on y trouve de reſiſtance à vaincre, & plus le fil eſt tiré inégalement. 6°. Que ſera-ce, ſi le fil étant bien tors depuis la filiere juſqu'à la croiſure, il eſt obligé de ſe détordre au paſſage pour être tors & détors une ſeconde fois, comme il arrive dans les tours à *double-croiſure*? Quel froiſſement dans les parties eſſentielles! quel affoibliſſement dans la nervure, & quel nombre de poils ne s'élevera-t-il pas tout le long d'un pareil fil? poils qui échappent à la ſimple vue, mais qu'une bonne loupe fait très-bien appercevoir.

Revenons, Monſieur, à votre méthode: comme vous ne faites que trois ſimples croiſures en trois endroits, les roulemens des brins ſe feront huit fois plus lentement qu'ils ne ſe font dans une croiſure de 24, la ſoie ſera donc tirée avec plus d'égalité, & vos fils caſſeront moins ſouvent, toutes choſes égales d'ailleurs. Il eſt vrai que trois ſeules croiſures ſeroient d'abord inſuffiſantes pour les premiers inſtans; mais les détours que prennent vos fils pour aller ſur les poulies, & le frottement qu'ils y éprouvent en gliſſant, ſupplée abondamment à ce qui ſembleroit manquer du côté de la croiſure. Car enfin, que cherche-t on pour parvenir à une ſoie nerveuſe & bien colée? On cherche une reſiſtance ſuffiſante & uniforme pour que les brins d'un même fil, à force d'être tirés, ſe touchent intimement & ſe colent dans cet état: c'eſt en paſſant tous par la ligne la plus droite qu'ils acquierent ce colage tant deſiré. Trouvez une reſiſtance égale, votre colage ſera égal; trouvez une reſiſtance ſuffiſante, votre colage ſera ſuffiſant. Il importe peu par quels moyens vous y parviendrez. Que ſi vous n'en trouvez point qui ſoit parfaitement égale dans tous les cas, attachez-vous à celle dont les variations ſeront moindres, & c'eſt le cas où ſe trouve votre méthode en comparaiſon de la croiſure multipliée & ſans poulies.

Une choſe qui me paroitroit eſſentielle & à laquelle vous aurez penſé ſans doute, c'eſt que la joue *inférieure* de vos poulies devroit être percée dans pluſieurs endroits à la naiſſance de la gorge, afin que la gomme que les fils y laiſſeront puiſſent s'échapper, & ne pas s'y accumuler. Excuſez, Monſieur, la liberté que je prends de m'entretenir avec vous ſur une matiere qui paroît ſi étrangere à mon état; je n'ai pu me défendre d'applaudir à votre découverte. (*a*)

(a) *La correction du* vitrage *dans les tours à filer du Languedoc, qui fut faite en 1752, par Ordonnance de M. de S. Prieſt, Intendant de cette Province, eſt l'ouvrage de M. l'Abbé Soumille.*

Nota. Nous plaçons ici la figure qui auroit dû être jointe à la premiere partie de ce Mémoire, dans la Gazette précédente. C'eſt un retard du Graveur. Nous prions le Lecteur d'y ſuppléer.

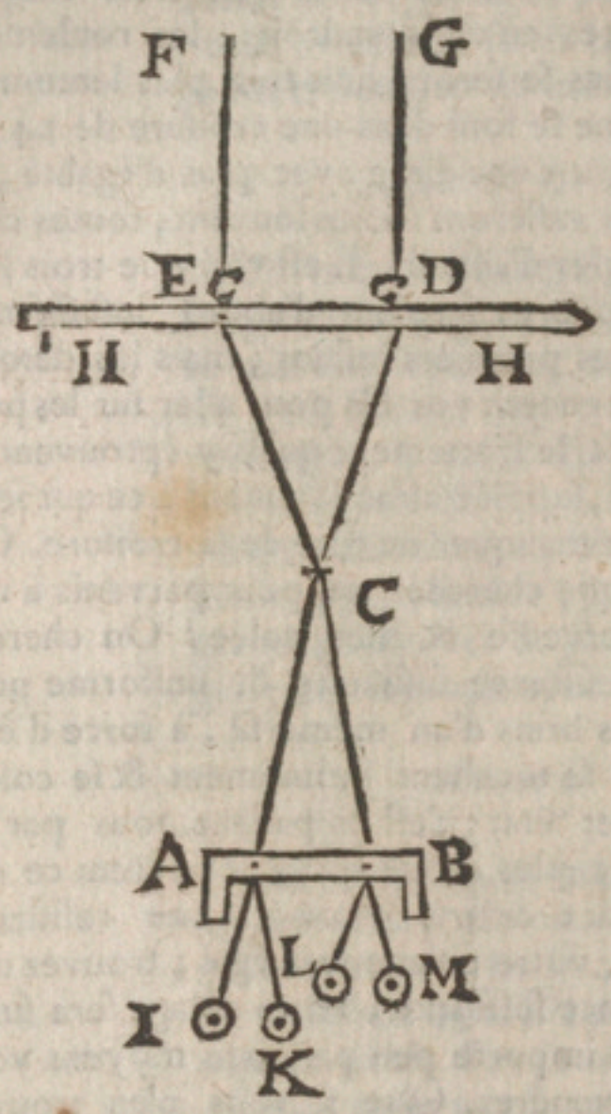

PRIX *des matieres d'or & d'argent, du 23 Mars 1768.*

	℔	ß	
Or de Portugal, à . .	712		*marc.*
Du Mexique à . . .	706		
Du Perou à	698		
Les guinées à	710		
Ducats à	96	15	*once.*
Or fin à 23 k. 31. 32 à .	97	15	
Or à 20 karats à . . .	83		
L'argent à 11 d. 20 g. à .	53	15	*marc.*
Idem à 11 d. 10 g. à . .	51	15	
Piaſtres	49		

DE DUNKERQUE.

Prix courants de quelques denrées, du premier au 10 Mars 1768.

Bled blanc de Flandres, 33 ℔ la *raziere.* eau-de-vie de Bordeaux, 39 ß 3 d. le *pot*; celle de la Rochelle, de l'Iſle de Ré & d'Oleron, 37 ß 6 d.

Huile d'olive fine de Provence & d'Italie, de 55 à 58 ß le *pot*; huile commune d'Eſpagne, de 42 à 46 ß; huile de navette, 48 ℔ la *tonne.*

Sucre blanc de S. Domingue, premiere qualité, de 36 à 45 ℔ le *quintal*; le ſucre brut en ſorte de la même Colonie, de 25 à 30 ℔; caſé de S. Domingue, 21 ß la *liv.* café de la Martinique 22 ß; indigo cuivré de 5 à 7 ℔.

FINANCES.

Paiement des Rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. *MM.*	Parties.	Lettres.	Prochain paiemt. de M. & A.
L'Empereur,	1e.	J.	1
Maupaſſant,	4e.	J.	8
Streck-Caſtelle,	12e.	J.	26
Maigret,	21e.	J.	29
Rouſſeau,	26e.	J.	31
Guidy,	34e.	L.	8

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mars 1768.	*Lundi 21.*	*Mardi 22.*	*Mercredi 23.*
Ac. des Indes. .	1237 ½ . . .	1237 ½ . . .	1237 ½ . . .
Emp. de la Com.	. . . . .	395. 400. . .	. . . . .
Prom. à 5 p ⅝. .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Prom. à 4 p ⅝. .	40	40	40 . . . .
Bill. de la Com.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Ac. des Fermes.	900	902 ½ . . .	902 ½ . . .
Amortiſſement.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
2ſ. p. l. du Dix.	. . . . .	7	7. 7 ½ . . .
3e. Loterie. .	au p. . . .	au p. . . .	au p. . . .
Annuités. . .	355	350	350 . . . .
Coup. d'An. .	68 ½ . . .	68 ½	69. 68 ½. . .
Emp. de 50 mil.	31	31 ½	32 . . . .
Emp. de 30 mil.	34	34	34 . . . .
Col. 1759. . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Canada. . .	45	45 ½	45 ½ . . (15½
4e. L. Epoques.	10 ½ 12e. 15 ½.	. . . . .	10. 10½ 12. 15½ 15
Nouette. . .	36 ½	36½	. . . . .
Ac. de la caiſſe .	1100	1100	. . .
CONTRATS.			
tirage de la C.	1e. 392. 2e. 370 4e.	1e 392 2e 370, 3e.	5e 326 . . .
	345. 5e. 326. .	360 4e. 345 5e 326	. . . . .
Bretagne. . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 25.

DE DUNKERQUE.

ARRIVÉE *de Navires.*

DU premier au 10 Mars 1768, il eſt entré dans ce Port 4 Navires François de l'encombrement de 250 tonneaux, 12 Hollandois de 747 tonneaux, & 2 Anglois de 190 tonneaux; ſçavoir, des François, le *Jupiter*, Capitaine *Mathurin Bruſſetié*, venant du Port-au-Prince chargé de 181 bariques creoles de ſucre brut, & 25 madriers de bois d'Acajou; le *Saint Pierre*, Capit. *N. Blanckmann*, venant de Roterdam chargé de 40 pieces de genievre; le *Saint Antoine*, Capitaine *Pierre Coddevin*, venant d'Oſtende avec 9 paquets de toile & 39 barils de clouds; la *Liberté*, Capitaine *Jacques de Ror*, venant de Niewport chargé de 1260 bottes de tabac; des Hollandois, la *Jeune Marie*, Capitaine *Raſmus Samuels*, venant de Fleſſingue avec thé, genievre & toile cirée; les *Deux Freres*, Capitaine *Joris Pilacis*; la *Fortune*, Capitaine *Louis Sablé*, venant tous deux d'Oſtende chargés de harengs, cochenille, toiles de diverſes eſpeces, lin & pluſieurs autres marchandiſes; les *Deux Freres*, Capitaine *Ary Maat*, venant de Terveer avec genievre & thé; les *Trois Freres*, Capitaine *Michel Verteegh*; le *Jeune Sebaſtien*, Capitaine *Thomas Vanderbenden*, venant tous deux de Dort chargés de ſucre, laine, azur, planches & autres marchandiſes; le *Jeune Jeſſe*, Capitaine *Jeſſe Obbe Deheer*; les *Deux Freres*, Capitaine *Willem Dubbolt*, venant tous deux de Schiedam chargés de genievre, eau-de vie & ſucre; l'*Eſpérance*, Capitaine *Cornelis Alman*, venant de Roterdam avec laine, quincaillerie, azur, genievre & autres marchandiſes; le *Bonheur*, Capitaine *Kryn de Jong*, venant de Maesſluys avec 68 tonneaux de morue; le *Semeur*, Capitaine *Jean Chriſtiaans*; & l'*Anne*, Capitaine *Laurent Vanderſtam*, venant tous deux d'Amſterdam chargés de quincaillerie, mercerie, jambons, fromages, épicerie, bois de teinture & eau-de-vie; des Anglois; le *Guillaume & Eliſabeth*, Capitaine *Guillaume Johnſon*, venant de Port-Maurice avec 304 pieces 37 quartaux d'huile & 140 caiſſes de fruits; la *Dépêche*, Capitaine *Richard Wood*, venant de Malaga avec vin, raiſins & autres marchandiſes.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 6 Navires François de 528 tonn. 4 Anglois de 506 tonn, 1 Hollandois de 178 ton. & 1 Eſpagnol de 50 tonn. ſçavoir, des François, l'*Aurore* du Cap, Capitaine *Vincent Fanguy*, allant au Cap chargé de bœuf ſalé, beurre, fromage, briques & autres marchandiſes; la *Roſalie*, Capitaine *Laurent Verbrugghe*; le *Solide* de l'Iſle-Dieu, Capitaine *André Saillant*, allant tous deux à Bordeaux; le dernier ſur leſt, le premier chargé d'huile, d'amidon & de quelques marchandiſes des Manufactures du Pays; la *Jeune Roze* de l'Iſle Dieu, Capitaine *Bernabé Dupont*, allant à Saint Sébaſtien ſur leſt; la *Philis* de Nantes, Capitaine *Jean Marie le Sénéchal*, allant à Quimper avec briques & planches de ſapin; l'*Haleine*, Capitaine *Chriſtiaan Rickmann*, allant à Calais avec de l'eau-de-vie; des Anglois, le *Dunkerque*, Capitaine *Joſeph Walton*, allant à Londres; le *Vrai bleu*, Capitaine *Samuel Farie*, allant à Londondery chargé d'eau-de vie comme le précédent; le *Kennedy*, Capitaine *Jacques Montgommerie*, allant à Glaſcow ſur leſt; la *Demoiſelle Stratende*, Capitaine *Robert Baxter*, allant à Bergues en Norwege avec tabac, thé & autres marchandiſes; le *Jeune Abraham* Hollandois, Capitaine *Bauke Seykes*, allant à Bordeaux ſur leſt; la *Notre-Dame du Mont-Carmel* Eſpagnol, Capitaine *Ignace de Ybara*, allant à Gênes avec tabac & planches de ſapin.

DE L'ORIENT.

ETAT *des Navires étrangers arrivés dans ce Port pendant le mois de Février* 1768, *venant de divers Ports du Royaume & des Pays Etrangers, & chargés pour le compte du Roi, de la Compagnie des Indes & celui de quelques Particuliers :* ſçavoir;

Sept, dont 1 venant de Bergues en Norvege, ſçavoir, le *Jeune Junia*, de 120 tonneaux, Capitaine *Hendrick Bler* chargé de 6248 planches & 500 barils de goudron pour la Compagnie des Indes; 4 venant de Bayonne, ſçavoir, le *Jeune Nicolas* de 200 tonneaux, Capitaine *Sioord Sibles Wandehout*; la *Delmina* de 270 tonneaux, Capitaine *Henri Simon Wink*; l'*Eliſabeth* de 240 tonneaux, Capitaine *Jelle Piebes*; la *Dame Alida*, de 140 tonneaux, Capitaine *Pierre Hanſen*, chargés de 1171 pieces de bois de conſtruction pour le compte du Roi, 2 bariques de vin, 6 barils de cuiſſes d'oies pour différens Particuliers, 70 bariques d'eau-de vie pour Hennebon, 80 groſſes de pipes pour le compte

du Capitaine ; 1 venant de Bordeaux, ſçavoir, le *Jeune Baptiſte* de 180 tonneaux, Capitaine *Sikkes Rinſes*, chargé de 188 tonn. de vin, dont 8 pour quelques Particuliers, & 180 pour Vannes ; 1 venant de Marſeille, ſçavoir, le *Marquis de Beuvron* de 600 tonneaux, Capitaine *Granier*, chargé de 717 caiſſes de ſucre, 300 tonneaux de vin, 67 caiſſes de liqueurs, 15 caiſſes de ſoufre, 2 balles de coton, 4 caiſſes de pierres à faulx, 717 caiſſes de ſavon, huile, capres, figues, raiſins, amandes, vermichelli, olives, anchois, fruits & un baril de ton.

DE BAYONNE.

IMPORTATION.

Du 22 au 26 de Février 1768, il eſt entré dans le Port de Bayonne 2 Navires Eſpagnols & 3 François, ſçavoir, la *Notre-Dame des Carmes*, Capitaine *Jacques Steves*, venant de Saint Sebaſtien ſur leſt en pierre ; le *Saint Jean Baptiſte*, Capitaine *Jean Baptiſte de Ybara*, venant de Saint Ander avec 1500 citrons, 200 oranges & 4 tonneaux de leſt en ſable ; l'*Eſpérance*, Capitaine *Pierre Dufau* ; l'*Union* de Saint Jean de Luz, Capitaine *Pierre Detchever*, venant tous deux de Saint Sebaſtien, le premier avec 8 pipes d'huile & leſt en ſable comme le ſecond ; le *Joſeph & Marie* de Boulogne, Capitaine *Jean-Pierre Goley*, venant de Lisbonne ſur leſt en ſable.

DE MARSEILLE.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 1 au 7 Mars 1768, il eſt entré dans ce Port 38 Bât. Fr. & 16 Etrang. venant d'Alexandrie, de Smyrne, de Romanie, de Conſtantinople, de Patras, de Cannet, de Tripoli, de Tunis, d'Alger, des Iſles Dourlà, de Saint Nazaire, de Cadix, de Meſſine, de Naples, de Biſeglia, de Livourne, de Diano, de Toſſa, d'Araiſe, de Celi, de Palamos, de Malaga, d'Almazaron, de Barcelonne, de Cagliari, de Gênes, de Nice, de Port-Maurice, de Final, de Luan, de Colioure, de Cette, de Cannes, de Frejus, de Hieres, de Martigues & de Toulon, chargés de diverſes ſortes de marchandiſes.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti du même Port dans le même eſpace de temps 54 Bâtimens François & 21 Etrangers : des premiers, deux alloient aux Colonies, ſçavoir, le Brigantin l'*Intriguant*, Capitaine *Jacques Soumeire* de Marſeille, parti pour la Guadeloupe ; & le Senault l'*Eſpérance*, Capit. *Jean Jaſtrain* de la Rochelle, parti pour la Martinique ; les autres alloient à Toulon, à Menton, à Hieres, à la Ciotat, à Arles, à Frejus, à Agde, à Cannes, à Saint Chamas, à Cette, à Aiguesmortes, à Narbonne, à Nice, à Oneille, à Caſſis, à Gênes, à Vineros, à Barcelonne, à Valence, à Malaga, en Italie, à Livourne, à Palerme, à Iviça, au Levant, à Senari, à Conſtantinople, à Carrara, en Syrie, à Cadix, à Nantes, à Grandville, à Rouen, au Havre, à Saint Valery & à Amſterdam, chargé de différentes marchandiſes du Levant, & des épiceries, drogueries, merceries & autres.

NAVIRE EN ARMEMENT.

DE ROUEN.

Le Navire le *Prophète Ezechiel* de 120 tonneaux environ, 11 hommes d'équipage, Capitaine *Louis Flouet*, eſt en charge dans ce Port pour Petersbourg & partira inceſſamment. Ceux qui voudront s'y embarquer ou charger des marchandiſes, pourront s'adreſſer à M. *E. R. L. Lenoble*, Négociant, au Capitaine en ſon bord, ou au ſieur *Goſſelin*, ſon Courtier.

DE BORDEAUX, *le 8 Mars 1768.*

Suite des Navires en coutume pour les Iſles.

Numeros 79, le *Buſſac*, Armateur M. *Rocaute de Buſſac*, Courtier le ſieur *Guimounet* ; 80, le *Jean François*, Armateur M. *Sainte Marie* ; 81, le *Saint Adrien*, Armateur M. *Arnaud Veron*, Courtier le ſieur *Chevret* ; 82 ; la *Sophie*, Armateur M. *Cazenave*, Courtier le ſieur *Jude* ; 83, le *Port de Paix*, Armateurs MM. *Virazel & Ducos* ; 84, le *Meaupeou*, Armateur M. *Groc* ; 85, le *Superbe*, Armateur M. *Grenouilleau*, Courtier pour ces trois Navires le ſieur *Chevret* ; 86, la *Nouvelle Deſirée*, Armateurs MM. *Bethmann & Deſclaux* ; 87, la *Nanette*, Armateur M. *Louis Poncet*, Courtier pour ces deux Navires le ſieur *Guimounet* ; 88, le *Vaillant*, Armateur M. *Dargenton*, Courtier le ſieur *Delmeſtre* ; 89, la *Reſſource*, Armateur M. *François Lavaud* ; 90, la *Deſirée*, Armateurs MM. *Laſſere & Roſier*, Courtier pour ces deux Navires le ſieur *Chevret*.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traverſiere, 1768.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont Saint Michel, 1768.